



Donnez-vous les moyens d'agir



COMITE TECHNIQUE LOCAL – DDFIP DES DEUX SEVRES **VENDREDI 5 JUIN 2015** **DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNION SYNDICALE UNSA CFTC**

Monsieur le Président,
l'ordre du jour de ce CTL est particulièrement dense et il aborde des éléments fondamentaux pour les agents de la direction :

- La formation professionnelle

La CFTC DGFIP constate que des moyens humains et financiers conséquents ont été consacrés à cette mission sur la direction. Les agents doivent suivre toutes les formations indispensables dans le cadre des évolutions législatives et applicatives c'est pour la CFTC DGFIP quelque chose d'essentiel.

Toutefois, la participation aux actions de formation professionnelle continue conduit nécessairement à des tensions au sein des services compte tenu des réductions d'emplois drastiques que la direction subit depuis plusieurs années. Cette situation porte atteinte aux conditions de vie au travail des agents.

Bien entendu, ce n'est pas vous monsieur le président du CTL qui pouvez geler les suppressions d'emplois, mais il est de notre devoir de représentant du personnel de dénoncer les conséquences de cette décision politique constante de suppressions d'emplois à la DGFIP.

Dans le cadre de la présentation du projet du plan local de formation la direction présente le déploiement de la e-formation décidée par la centrale en juin 2014.

C'est l'occasion pour la CFTC FINANCES PUBLIQUES de rappeler qu'elle est attachée à une formation de qualité. A ce titre, la e-formation ne peut devenir l'outil exclusif de formation professionnelle à la DGFIP.

Pour la CFTC FINANCES PUBLIQUES, les dispositions matérielles et l'information du réseau sont satisfaisantes au niveau de la DDFIP avec une communication sur Ulysse 79, une information des chefs de services en novembre 2014 et des organisations syndicales lors du CTL du 23 avril dernier.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



Par contre, sur le plan organisationnel il manque un cadre concernant l'impact de la participation d'un agent à une e-formation sur le temps de travail et la prise en charge des frais de déplacement. Ces informations sont nécessaires pour les agents que la e-formation s'effectue sur le site où l'agent travaille ou lorsque cette formation est effectuée sur un site distant.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES souhaite que ce cadre soit déterminé assez rapidement avec une communication identique à celle réalisée dans le cadre du déploiement du dispositif.

➤ **Conditions de vie au travail**

Le tableau de bord de veille social outil utile et précieux a le mérite d'exister.

Il démontre sur la direction que de nombreuses heures de travail sont écrêtées.

Pour la CFTC c'est bien la démonstration qu'il y a un manque de moyens humains compte tenu de la charge de travail, de la lourdeur de certaines procédures et applications mais également des exigences législatives et réglementaires.

Les simplifications sont toujours les bienvenues lorsqu'elles sont cohérentes mais elles ne combleront jamais les suppressions d'emplois annuelles.

En attendant, des heures de travail sont effectuées sans être rémunérées ou récupérées ce qui n'est pas admissible pour la CFTC attachée à l'équilibre fondamental entre vie personnelle et vie professionnelle.

Dans ce cadre, la CFTC a sollicité lors du dernier comité national du plan d'actions sur les conditions de vie au travail, l'augmentation du nombre de jours récupérables. Si cette demande pragmatique aboutie cela ne sera pas satisfaisant mais cela sera un moindre mal compte tenu du travail effectué mais non rémunéré.

Enfin, en matière de déontologie la CFTC souhaite attirer votre attention sur les modalités de réalisation des contrôles effectués actuellement par la direction.

Sans engager le moindre débat sur le fond, la CFTC souhaite que les contribuables agents de la DGFIP reçoivent le même traitement que les contribuables hors DGFIP.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



La CFTC tout comme une majorité d'organisations syndicales ont négocié au niveau national afin que les demandes de l'administration ne soient pas adressées aux agents contrôlés via le courriel professionnel ou le téléphone professionnel (sauf bien entendu si l'agent a données ses coordonnées professionnelles pour être contacté par l'administration fiscale).

D'une part, ce type de prise de contact sur le lieu de travail peut être déstabilisant alors que le contexte professionnel est particulièrement tendu dans les services.

D'autre part, certains agents sont plusieurs par bureau. Un appel téléphonique ou un mail (pouvant être lu par un collègue passant derrière un bureau) ne garanti en rien la confidentialité à laquelle chaque citoyen a droit dans une telle procédure.

Même si nous savons tous que nous subissons ce type de contrôle le droit n'est pas différent au motif que le contribuable vérifié est un agent de la DGFIP. Nous sommes déjà contrôlés plus régulièrement que la moyenne. Cette règle est mal vécue par une majorité des agents alors qu'ils n'ont rien à se reprocher compte tenu des résultats de ces contrôles au niveau national.

Pour la CFTC, il est essentiel, alors que la DGFIP exige le respect des procédures vis à vis des contribuables, qu'il en soit de même pour les agents de la DGFIP qui sont dans ce cadre de simples contribuables.

Si ces méthodes de prises de contact apparaissent comme plus rapides plus simples moins chronophages, il n'en demeure pas moins qu'elles ne respectent pas l'égalité de traitement devant l'administration fiscale.

Sans mettre en cause les collègues qui effectuent les contrôles agissant certainement dans un soucis d'efficacité nous vous demandons monsieur le président de bien vouloir faire le rappel nécessaire afin que la DDFIP 79 respecte les procédures en la matière.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Seul le prononcé fait foi

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com